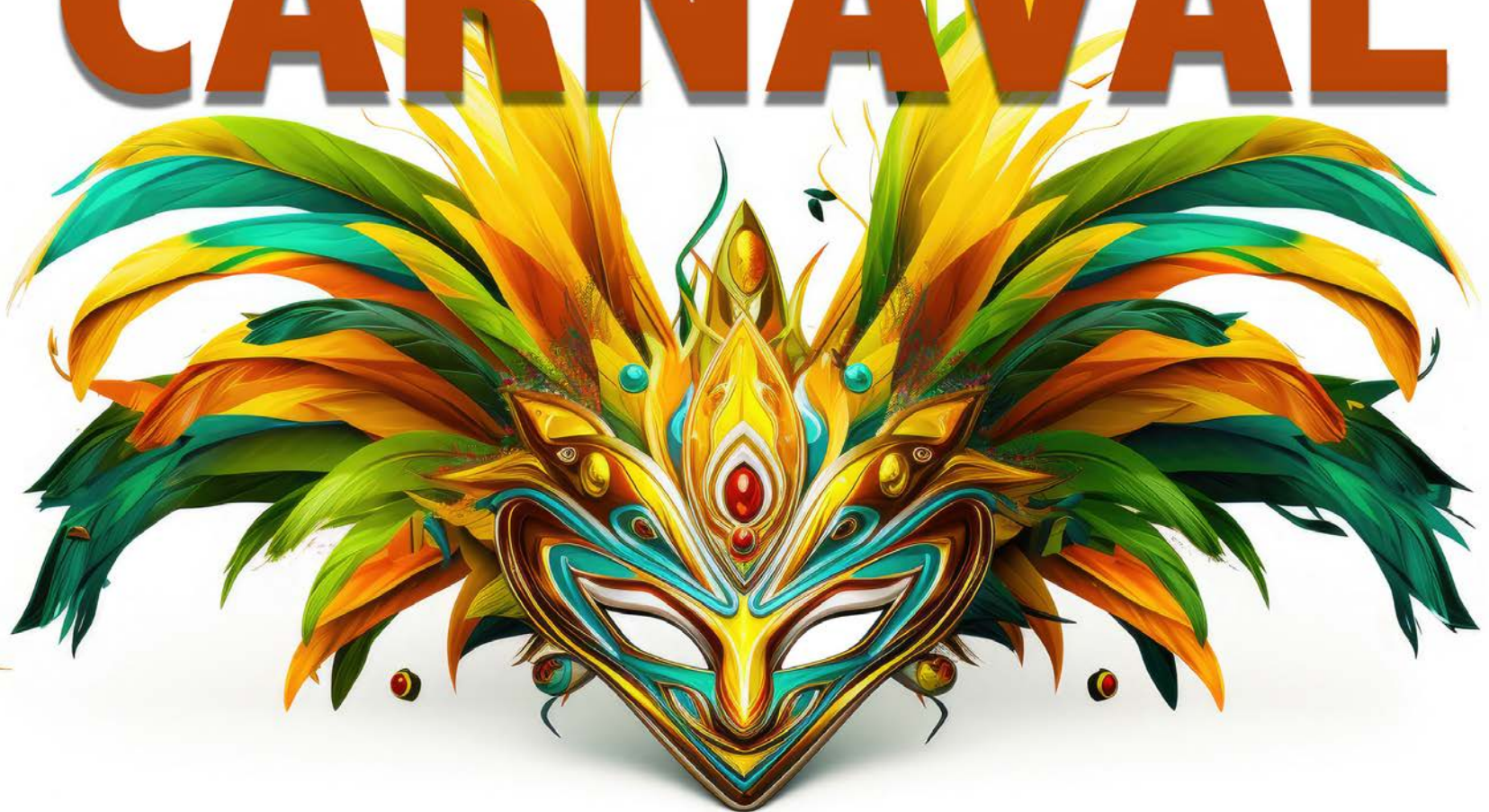


LE FLORENTAIS

Ville de Saint-Florent-sur-Cher - mars 2024 - n° 199

Page 4 - SAINT-FLORENT-SUR-CHER
UNE SITUATION FINANCIÈRE NETTEMENT AMÉLIORÉE

CARNAVAL



Page 20 - CARNAVAL
RENDEZ-VOUS LE 30 MARS 2024

Sommaire

03	Editorial
04	Dossier : la Chambre Régionale des Comptes
08	Actu'Ville
10	Vivre à Saint-Florent-sur-Cher
14	Économie, Emploi, Formation
16	Brèves
19	L'essentiel

BON À SAVOIR

Madame le Maire reçoit la population
en mairie, sur rendez-vous.
Contacter le 02 48 23 50 15

MENSUEL LE FLORENTAIS

Directeur de la Publication - Madame le Maire

Rédacteur, maquettiste, photos

Emilie Lemkahouen - Service Communication

Hôtel de Ville

Place de la République - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

02 48 23 50 00

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Imprimerie

Centr'Imprim - 36101 Issoudun cedex

Dépôt légal : mars 2024

Tirage : 3 660 exemplaires

crédit photos : Freepik

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données GIP RECIA - www.recia.fr

SUIVEZ-NOUS

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



VILLEDESAINFLORENTSURCHER

Éditorial



Rafaël VILLALDEA
Maire-adjoint délégué
à la Communication
et aux Systèmes d'information

Florentaises, Florentais,

Le rapport tant attendu de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) (1)

Au mois de mars 2023, Madame le Maire Marie-Line CIRRE a reçu un courrier de la part de la CRC indiquant qu'un audit allait être réalisé pour notre commune.

Ce n'est pas une première pour Saint-Florent, car le dernier rapport de la CRC datait de mai 2016.

Nous avons reçu le rapport définitif de la CRC en janvier 2024.

Il met en avant principalement trois sujets majeurs :

- La clarification sur « le rattachement de la commune à une structure intercommunale »
- Un poids de la dette élevé, due à une situation financière dégradée depuis 2022 « sous l'effet de la hausse des charges de personnel et de l'augmentation des dépenses d'énergie ».
- La présentation de l'information budgétaire plus synthétique et plus claire.

Ces sujets vous seront présentés dans le détail dans le Dossier du mois (page 4 et suivantes).

Différents questionnaires nous sont parvenus dès le mois de mars 2023 et les dernières réponses fournies par nos services à la CRC ont été remises en juin 2023. Ces données se basent donc, en grande partie, sur le budget prévisionnel voté en mars 2023 et sur le réalisé du 1^{er} semestre 2023.

Une NETTE amélioration de nos finances entre le vote du budget en mars 2023 et notre situation financière au 31 décembre 2023.

Nos services ont travaillé tout ce mois de janvier sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2023. Ils représentent le résultat prévisionnel de l'année 2023.

A la lecture de ces résultats, présentés en commission à tous les conseillers municipaux (majorité et oppositions), une donnée MAJEURE a été mise en lumière : **la forte baisse de notre capacité de désendettement annoncée à 26,52 années lors du vote du budget prévisionnel de mars 2023, est passée à 10,6 années au 31 décembre 2023.**

Nous vous apportons toutes les explications en page 4.

Comment sommes-nous parvenus à ces bons résultats, sans avoir augmenté le taux communal de la taxe foncière ?

Nous y sommes parvenus grâce aux économies réalisées sur :

- Les charges à caractère général : **la sensibilisation de chacun aux économies d'énergie**, l'optimisation de l'occupation des terrains de sport, des gymnases mais aussi des salles municipales.

TOUS ENSEMBLE, avec les florentais, nous aurons réussi à diminuer de 22 % les consommations d'électricité et de 21% celles de chauffage au gaz.

- Les charges de personnel : nous sommes passés de **141,61** équivalents temps pleins au 31 décembre 2021 (pour 167 agents titulaires et contractuels) à **132,92** équivalents temps pleins au 31 décembre 2023.

Nous y sommes parvenus grâce à la réorganisation de certains services.

Moins d'effectifs mais plus de services :

- o Depuis novembre 2022, notre commune propose de nouveau la réalisation des pièces d'identité et passeports.
- o Depuis février 2023, la Maison Petite Enfance et l'espace parentalité propose un accompagnement aux familles et aux enfants, avec le dispositif « 1000 premiers jours »

Au total, ce sont plus de **530 000 € d'économies réalisées par rapport au budget prévisionnel** sur l'année 2023. C'est grâce à un travail collectif que nous y sommes parvenus !

MERCI aux agents de notre Ville de leur implication remarquable ! Merci aux Florentais ! Avec une volonté politique et une ambition forte pour Saint-Florent, nous récoltons les premiers fruits positifs malgré une situation internationale compliquée et une inflation encore persistante.

N'oublions pas que ce sont ces économies qui nous permettent d'investir fortement dans la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux. Pour 2024, débiteront les travaux de l'école maternelle Rive droite et le gymnase Serge Faure. Nous aurons l'occasion de vous présenter dans le détail ces projets dans les prochains Florentais.

L'éclairage public : il sera rétabli toute la nuit au plus tard le 1^{er} septembre 2024

Lors des réunions de quartiers qui se sont tenues l'été 2023, Madame CIRRE et les élus de la majorité ont échangé sur

de nombreux sujets avec les Florentais présents.

Un sujet revenait systématiquement et à juste titre : l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h. Nous avons parfaitement conscience que cette mesure n'est pas populaire mais elle était indispensable.

Sans cette extinction, compte tenu de la flambée des prix de l'énergie, nous aurions été obligés d'augmenter les impôts en 2023.

Dans toutes ces réunions de quartiers, nous avons présenté tous les travaux en cours pour le passage en led des lampes énergivores et les travaux obligatoires à réaliser sur les armoires électriques.

Dans les 7 réunions de quartiers réalisées, nous avons indiqué que l'éclairage sera rétabli toute la nuit, au plus tard en 2025, grâce à la baisse d'intensité et aux ampoules LED dans une grande partie de notre éclairage.

Nous nous y étions engagés l'été dernier ; nous le ferons de façon encore plus rapide !

Au regard de la progression des travaux et des résultats encourageants obtenus au 31 décembre 2023, Madame le Maire, Marie-Line CIRRE et la **majorité municipale ont décidé de rétablir l'éclairage public au plus tard 1^{er} septembre 2024.** Les travaux ne seront pas finalisés dans certaines rues, mais dans un souci d'équité entre tous nos habitants, l'éclairage sera remis partout.

Les illuminations de notre Ville reviennent pour le Noël 2024

Comme évoqué par Madame le Maire dans son édito du Florentais de janvier 2024, les illuminations de Noël égayent notre Ville en fin d'année. Il fallait être cohérent, nous ne pouvions pas éteindre l'éclairage public de 23h à 5h et en même temps laisser les illuminations allumées. Ce sont les impôts des Florentais qui étaient en jeu. A ce sujet, je vous invite à lire l'article sur la taxe foncière dans le dossier (page 5).

On marche sur la tête ! :

Soutien total et inconditionnel à nos agriculteurs

Pour finir, voici un sujet qui nous concerne tous et qui va bien au-delà de nos frontières : nos Agriculteurs !



En retournant les panneaux d'entrée de ville, le syndicat des Jeunes Agriculteurs a souhaité attirer l'attention, de façon non violente, sur leurs préoccupations majeures : l'inflation des prix et des normes européennes et nationales. D'un côté, l'Etat et l'Europe leur demandent de produire de la qualité sous des normes multiples et à des prix bas et de l'autre, les mêmes bureaucrates signent des traités internationaux qui permettent d'importer des produits sans les mêmes contraintes. **Oui, nous marchons sur la tête !**

(1) : le rapport est à consulter sur le site de la Chambre Régionale des Comptes

DOSSIER

LE RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Nous récoltons enfin les premiers fruits de notre travail !

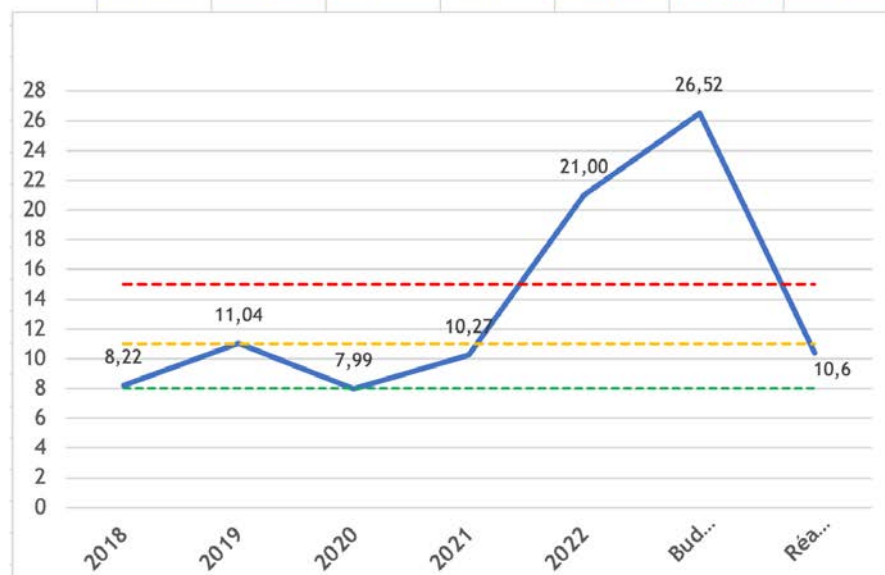
Vous avez été nombreux à lire le titre du Berry République du 31 janvier 2024 « Une situation financière fragile ». Ce titre « accrocheur » est justifié au regard du rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) mais pas sur la base des résultats arrêtés au 31 décembre 2023.

Pour rappel, les dernières informations fournies par nos services à la CRC furent remises en **juin 2023**. Nos services ont travaillé tout ce mois de janvier sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2023. Ils représentent le résultat réel réalisé de l'année 2023, qui est bien meilleur que le prévisionnel voté en mars 2023.

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Sans augmenter le taux communal de la taxe foncière (voir tableau ci-dessous), malgré la forte inflation que nous connaissons depuis 2021 (énergie, cantine, matériaux, ...) et la hausse légitime du point d'indice des fonctionnaires de 3,5% en juin 2022 et de 1,5% en juillet 2023, nous passons de 26,52 années de remboursement de la dette (vote du budget prévisionnel de mars 2023) à 10,6 années (résultat prévisionnel au 31 décembre 2023).

en €	2018	2019	2020	2021	2022	Budget Prévisionnel 2023	Réalisé 2023
Encours dette	5 788 781	7 412 705	6 820 230	7 743 728	7 886 603	8 489 004	8 489 005
Capacité désendettement	8,22	11,04	7,99	10,27	21,00	26,52	10,6



- **Les charges à caractère général** : la sensibilisation de chacun aux économies d'énergie, l'optimisation de l'occupation des terrains de sport, des gymnases mais aussi des salles municipales.

TOUS ENSEMBLE, avec les florentais, nous aurons réussi à diminuer de 22 % les consommations d'électricité et de 21 % celles de chauffage au gaz.



- **Les charges de personnel** : nous sommes passés de **141,61** équivalents temps pleins au 31 décembre 2021 (pour 167 agents titulaires et contractuels) à **132,92** équivalents temps pleins au 31 décembre 2023.

Nous allons également travailler sur **une présentation plus synthétique et plus claire des budgets** votés et de tous les indicateurs financiers annuels.

VOTRE TAXE FONCIÈRE : QUE PAYEZ-VOUS ?

Votre taxe foncière (taxe foncière sur les propriétés bâties) se compose de trois taux :

- La taxe communale : le taux est voté chaque année par le conseil municipal Florentais.
- La taxe intercommunale : le taux est voté chaque année par le conseil communautaire de Fercher.
- La taxe sur les ordures ménagères : le taux est voté chaque année par le conseil syndical du SICTOM.

**DEPUIS NOTRE ÉLECTION EN 2020,
NOUS N'AVONS PAS AUGMENTÉ LES TAXES LOCALES (MUNICIPALES) !**

TAXES FONCIÈRES	TAUX COMMUNAUX SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES	TAUX INTERCOMMUNAUX	TAUX DU SICTOM
TAUX 2020	49,85%	5,04%	17,20%
TAUX 2021	49,85%	5,04%	17,77%
TAUX 2022	49,85%	5,04%	22,26%
TAUX 2023	49,85%	5,04%	24,30%

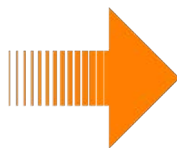
Ci-dessous les augmentations de la taxe foncière sur les propriétés bâties depuis 2013

Ces différents taux sont multipliés par des bases, définies par l'Etat, et c'est leur produit qui définit le montant total de la taxe.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Augmentation En %	0 %	+ 4,9 %	+ 1,5 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Elections Municipales 2014

Elections Municipales 2020



Pourquoi avez-vous constaté une augmentation de la taxe communale alors que nous n'avons pas augmenté les taux ?

La réponse est très claire : Il s'agit d'une décision de l'Etat, qui a augmenté les bases de 7,1 % en 2023. L'Etat se base sur l'indice des prix à la consommation (inflation).

C'est donc l'augmentation de ces bases qui entraînent la hausse de la taxe foncière pour la part communale.

Pour la taxe intercommunale (Fercher), il en va de même. Aucune augmentation des taux intercommunaux sur les taxes foncières depuis 2020. Ils se maintiennent à 5,04 %.

Pour le SICTOM, les augmentations successives sont incompréhensibles pour beaucoup d'entre nous.

Nous allons vous apporter ci-après tous les éclaircissements utiles.

SICTOM

COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS À CE COÛT IMPORTANT ?



Petit rappel historique, pour bien comprendre comment nous en sommes arrivés là :

- Le SICTOM de Champagne Berrichonne est un syndicat mixte auquel adhèrent deux communautés de communes : FerCher et Champagne Boischaud.
- Les communes de FerCher ont rejoint le SICTOM en 2011
- Depuis 2002, le SICTOM présente un déficit de fonctionnement chronique.
- La Chambre Régionale des Comptes (CRC), dans un avis rendu le 1^{er} juillet 2008, demande au comité syndical de mettre en œuvre un plan de nature à rétablir durablement l'équilibre du budget et préconise le passage à la Taxe sur les Ordures Ménagères (TEOM) au 1^{er} janvier 2009.
- Le trou du déficit de fonctionnement n'a cessé d'augmenter depuis.
- En 2021, tous les élus de FerCher (dons les élus florentais) **en fonction depuis 2020 refusent de voter tout acte** ayant un caractère financier (taux, compte administratif, compte de gestion et budget), ce qui déclenche la saisine de la Chambre Régionale des Comptes. Trop de flous, trop de manquements !
- En 2022, le même scénario se répète. **Nous refusons de voter le budget et les autres actes.**
- De 2019 à 2022, FerCher a versé sur ses fonds propres près de 700 000 € au SICTOM, en lieu et place des usagers. Ce qui signifie, que l'augmentation du taux de la taxe aurait dû augmenter en 2019, voir même avant. **Etait-il judicieux et courageux pour certains de voter pour l'augmentation d'une taxe un an avant les élections municipales ?** Chacun se fera son avis sur le sujet.
- En 2022, l'ancien Président du Sictom, quitte **ENFIN** ses fonctions. La situation se redresse grâce à l'augmentation du taux. Concernant l'aspect juridique, le dossier est entre les mains du Procureur de la République.
- En 2023, les comptes sont **ENFIN** assainis grâce à tous les usagers par le paiement de la taxe.

LA QUESTION LÉGITIME À SE POSER EST :
COMMENT AVANT 2020, LES ÉLUS ONT PU VOTER UN BUDGET QUI NE FAISAIT QU'AMPLIFIER LES RISQUES À COURT TERME POUR LE SICTOM ?

ET MAINTENANT ?

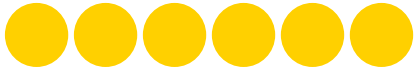
Nous allons rencontrer le Président du Sictom dans les prochains jours.

Nous allons demander la baisse du taux de la taxe (TEOM), ainsi que le chiffrage du montant que pourrait représenter l'économie d'une seule tournée sur la commune au lieu de deux.

Nous devons ensemble envisager toutes les perspectives pour l'avenir.

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr Communiqué FerCher SICTOM





CLARIFIER LE RATTACHEMENT DE LA COMMUNE À UNE STRUCTURE INTERCOMMUNALE

Reprenons pour commencer les grandes lignes de l'historique.

En novembre 2015 se sont tenus les premiers échanges entre la commune de Saint-Florent-sur-Cher et Fercher concernant la mutualisation de services.

En mai 2016, un organigramme de mutualisation des services techniques est établi, mais en juin, à l'issue d'une réunion entre le maire de Saint-Florent-sur-Cher et le président de la communauté de communes, le projet est avorté.

En octobre de la même année, le conseil municipal de Saint-Florent-sur-Cher se prononçait par 16 voix pour et 10 abstentions sur un accord de principe de rattachement de la commune de Saint-Florent-sur-Cher à Bourges Plus.

En 2017, suite à l'échec de la mutualisation, Bourges Plus mandate 2 cabinets conseils pour travailler à un projet de fusion avec Fercher, qui présenteront leurs rapports le 16 novembre 2017.

Le 16 mai 2018, le conseil communautaire vote contre le projet de fusion Bourges Plus/Fercher. Sur les 28 bulletins, 12 pour, 15 contre et 1 abstention.

Lors du conseil municipal du 21 juin 2018, les élus florentais ont approuvé la demande de retrait de la commune de Saint-Florent-sur-Cher de la communauté de communes Fercher et la demande d'adhésion de la commune à la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus.

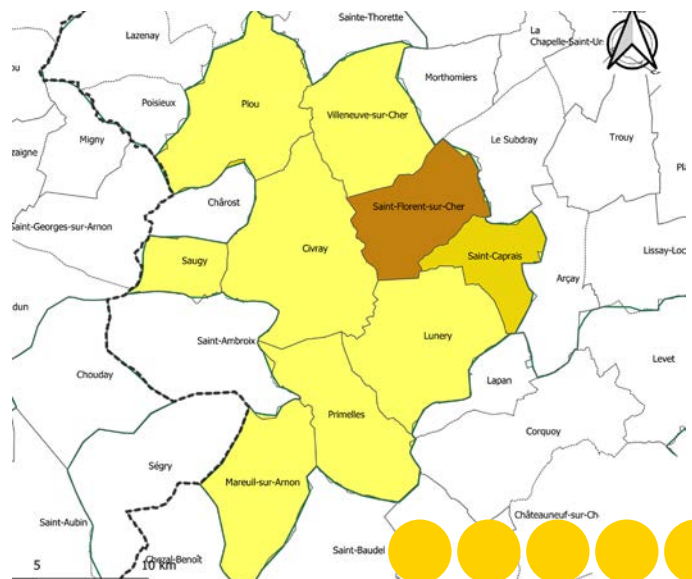
La commune a confirmé sa demande de rejoindre Bourges Plus par une nouvelle délibération du 7 février 2019 en activant la procédure dérogatoire de retrait pour l'adhésion à un autre EPCI, **procédure stoppée par la préfecture à l'horizon des élections municipales de 2020.**

Un groupe de travail avant un vote en conseil municipal

Pour clarifier le rattachement de Saint-Florent-sur-Cher à un EPCI, **Marie-Line CIRRE demande la création d'un groupe de travail car il apparaît nécessaire de prendre en compte d'autres paramètres en plus de ceux évoqués par les cabinets mandatés alors par la Communauté d'Agglomération.**

Ce groupe de travail devra étudier le rattachement, sans aucun à priori, dans sa globalité car plusieurs points d'importance doivent être traités, comme par exemple, l'impact sur le personnel de Fercher, l'attractivité économique de Saint-Florent-sur-Cher, la représentativité de Saint-Florent-sur-Cher au sein de Bourges Plus, le coût de sortie de Fercher (et du SICTOM), l'augmentation des charges de fonctionnement sur les compétences non transférables à Bourges Plus et bien d'autres sujets.

Le groupe, composé de 4 élus de la majorité et de 4 élus de l'opposition, se réunira de la mi-avril à la mi-mai 2024, car plusieurs réunions seront certainement nécessaires. Les conclusions de ce groupe de travail sont attendues pour la fin du mois de mai, elles seront présentées en commissions et soumises à un vote lors d'un conseil municipal.



PROJET CITOYEN LES BOÎTES À LIVRES

Lundi 12 février, avait lieu la deuxième réunion du projet citoyen des boîtes à livres.

C'est un projet souhaité par les Florentais et qui suscite leur intérêt. Les Florentais présents très enjoués par l'idée, ont déjà proposé des lieux, des matériaux à privilégier...

Les boîtes à livres, c'est un mode de partage et d'échange autour de la lecture. Il est important de créer, d'entretenir du lien et de la solidarité au

sein de la commune en ces temps difficiles.

Ce projet est ouvert à toutes les "pattes bricoleuses et artistiques". Les idées créatives même les plus folles sont toutes les bienvenues. L'idée est de faire appel à la responsabilité environnementale de chacun en incitant au recyclage des matériaux de fabrication.

Vous avez manqué les dernières réunions, pas

de souci, rejoignez le groupe de travail quand vous le voulez et quand vous le pouvez !

Pour plus d'info, contacter le 02 48 23 50 28 dès que possible.



CONTRAT DE TERRITOIRE 2022-2026 SIGNATURE CONJOINTE



Le Conseil départemental du Cher a fait de l'aménagement du territoire sa priorité en décidant d'une politique dite "d'aide aux communes" renouvelée, adaptée aux évolutions sociétales et dans l'optique de renforcer l'attractivité du département. Cette politique départementale d'aménagement du territoire est axée sur six thématiques prioritaires que sont les services à la population, la santé, la vitalité/revitalisation des centres-villes/centres-bourgs, la transition écologique, énergétique et environnementale, la mobilité, le tourisme/le patrimoine. La nouvelle politique d'aménagement du territoire se décline à travers les schémas départementaux fixant les politiques départementales prioritaires avec une attention pour soutenir la revitalisation des centres-bourgs.

Uu contrat de territoire 2022-2026 a été signé conjointement avec la communauté de communes FerCher et la ville de Saint-Florent-sur-Cher. La signature avait lieu en mairie, vendredi 2 février 2024, salle des mariages en présence de Fabrice Chabance,

président de FerCher, Patrick Barnier, vice-président du Conseil départemental en charge de l'aménagement du territoire, du numérique et de l'enseignement supérieur, Marie-Line Cirre, maire de Saint-Florent-sur-Cher et Philippe Charrette, vice-président du Conseil départemental en charge des finances.

Une enveloppe de 815 052 € a été attribuée pour la réalisation de 7 projets.

FerCher :

- étude de faisabilité d'interconnexion eau potable (67 910 €)
- travaux d'interconnexion (339 616 €)

Ville de Saint-Florent-sur-Cher :

- travaux d'aménagement et de rénovation énergétique de l'école maternelle Rive droite (51 216 €)
- travaux de rénovation énergétique
 - > de l'école élémentaire Dézelot (107 834 €)
 - > du gymnase Michel Dupont (81 752 €)
 - > du gymnase Serge Faure (76 724 €)
- réaménagement du chemin du Grand Breuil (90 000 €)

PART'ÂGE

Semaine intergénérationnelle

**Du 22 au 25 Avril
9h-17h**

Au Centre Culturel

**Louis
Aragon**

**Des moments
priviliégiés
pour tisser des
liens**

**Bien Vivre
Ensemble**



**Ateliers, Animations, Démonstration, Danse, Cuisine,
Photographie << Biodiversité >>,
Activités Manuelles et bien d'autres encore...**

UN CHÈQUE POUR LES RESTOS DU CŒUR DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA FLAMBOYANCE

Lors de la semaine de l'octobre de la flamboyance au centre culturel Louis-Aragon les plus chanceux ont pu découvrir la pièce de théâtre de la compagnie Maleluka de Bourges. Pendant la représentation qui était gratuite un chapeau s'est promené dans les allées... **la somme de 625 euros récoltée par la compagnie est offerte, ce soir, à l'association Florentaise des Restos du Cœur.**

Jeudi 1^{er} février 2024, salle de l'auditorium tous les acteurs de cette soirée étaient conviés à partager un pot de l'amitié. En présence de Nadine Martin et Pascale Brunaud, adjointes au maire, le chèque a été remis avec beaucoup d'émotions !

Suivez la compagnie : www.facebook.com/maleluka



MERCI ! EN FAVEUR DU TÉLÉTHON

Madame le Maire recevait, vendredi 16 février, salle de l'Auditorium tous les acteurs du Téléthon 2023. Il était normal d'organiser cette cérémonie conviviale dédiée aux bénévoles qui ont contribué à faire de l'édition 2023 du Téléthon une véritable réussite. L'occasion de les remercier et de les mettre à l'honneur car ils sont un maillon essentiel de ce formidable élan de solidarité.

Chaque année, le Téléthon rassemble des milliers de bénévoles et de partenaires qui organisent des animations de collecte partout en France et à l'étranger. Nous sommes fiers à Saint-Florent-sur-Cher de mettre notre pierre à l'édifice. Depuis toujours, les associations de la commune se mobilisent et s'engagent pour cette noble cause.

Madame le Maire a remercié toutes les associations en exprimant sa satisfaction d'avoir des bénévoles autant présents et engagés.

Grâce à : L'amicale cyclo et les mairies du canton qui les accueillent, l'amicale du personnel, le Body taekwondo fitness, Saint Flo Run, les Mordues de Scrap, les Saint-Florent, le Club des seniors, Arabesque - école de danse, l'Yèvre de mer, le club de Natation Florentais, la Chorale Vicus Aureus, l'école de musique, Jeunesse Arc-en-Ciel et l'association marocaine, l'U.S.F. pétanque, l'atelier art floral de SAINT-Florent Culture, Saint-Flo badminton, l'amicale des sapeurs pompiers, la FCPE, l'U.S.F Omnisports, l'Union Commerciale et Artisanale, le Palais d'Or, **un chèque de 7 765,63€ a été remis à l'AFM Téléthon.**



PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2024-2025

Les pré-inscriptions sont réservées aux enfants qui vont fréquenter pour la première fois une école maternelle de Saint-Florent-sur-Cher ou l'école élémentaire Dézelot à la rentrée 2024-2025. Elles se feront en ligne via le site de la Ville de Saint-Florent-sur-Cher, du lundi 18 mars au vendredi 29 mars 2024 inclus (documents utiles sur le site aux mêmes dates).

Il vous sera demandé de remplir en ligne ou de télécharger le formulaire de pré-inscription.

Pièces à fournir :

- livret de famille (copie intégrale)
- carnet de santé (copie des vaccins)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz, eau, taxe foncière, téléphone fixe, quittance de loyer)
- justificatif de domicile de l'assistante maternelle (dans le cas d'une dérogation),
- courrier de l'assistante maternelle attestant qu'elle garde l'enfant (dans le

cas d'une dérogation). Les formulaires de demande de dérogation d'affectation seront disponibles sur simple demande auprès du service affaires scolaires - en cas de déménagement, certificat de radiation de l'ancienne école.

Les inscriptions aux écoles maternelles Rive Gauche, Rive Droite et Beauséjour se feront auprès de la direction, une fois la préinscription faite en mairie, et uniquement sur rendez-vous :

- Pour la maternelle Beauséjour au 02 48 55 16 13
- Pour la maternelle Rive Gauche au 02 48 55 10 77
- Pour la maternelle Rive Droite au 02 48 55 10 66 le mardi 16 avril et le mardi 14 mai 2024
- Les inscriptions au CP se feront à l'école élémentaire Dézelot.

Un rendez-vous avec la direction de l'école élémentaire Dézelot sera fixé, avec vous, par le service des affaires scolaires lors de la préinscription de votre enfant.

Si vous n'avez pas la possibilité de télécharger le formulaire de pré-inscription, contactez le service des affaires scolaires au 02 48 23 50 26 qui vous fera parvenir le document en format papier par voie postale.

Pour plus de renseignements le service affaires scolaires est à votre disposition au 02 48 23 50 26.

TRAVAUX SUR LES PASSAGES À NIVEAUX

Des travaux importants vont être engagés par la SNCF sur les passages à niveau Florentais. Ces travaux nécessiteront le démontage du platelage routier et des reprises d'enrobées ce qui entraînera pendant cette période une interruption de la circulation.

Passage à niveau, avenue Gabriel-Dordain :

- >> une partie des travaux se déroulera en **fermeture complète** du 17 mai 22h au 21 mai 2024 à 7h.
- >> la seconde partie, du 2 avril au 7 juin, en circulation alternée ponctuelle si besoin.

Passage à niveau rue Pierre Semard / avenue Henri Massicot : fermeture complète (véhicules et piétons) du 27 mai au 14 juin 2024. Une déviation sera mise en place.





NEWSLETTER

Médiathèque

MARS



GRANDE BRAD'LIVRES

du 5 au 9 mars



Contes  *Bricoler*



MERCREDI 6 MARS

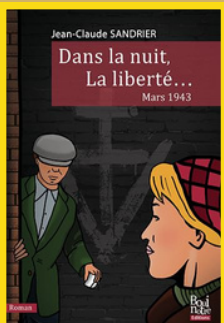
15h00 - 16h30

J'écoute Je crée



7 - 10 ans

Gratuit - sur inscription



Présentation & dédicace

JEAN-CLAUDE SANDRIER

MERCREDI

6 MARS à 18h00



TOUT PUBLIC

Gratuit - sur inscription



INCITATION AU VOYAGE
PARTAGE & ÉCHANGES

"Spécial" RANDONNÉE



TOUT PUBLIC

VENDREDI

Gratuit - sur inscription

15 MARS

19h00-20h30



À PETITS PETONS

9h30 - 10h00

SAMEDI 23 MARS

ou
10h30-11h00

Lecture Histoires



0-3 ans

et comptines

Gratuit - sur inscription

19, rue François Pavillard
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER

 02 48 55 26 83

www.mediathequesaintflorentsurcher.r

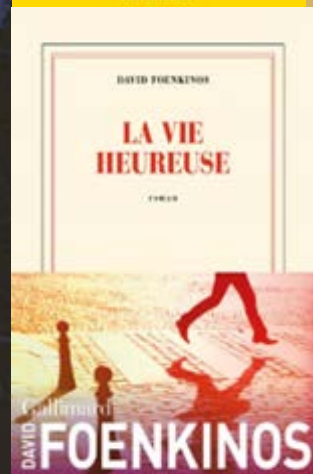
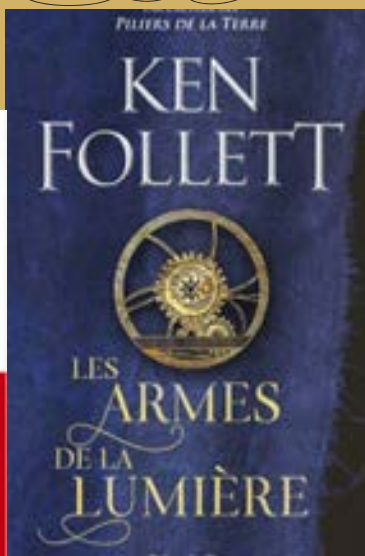
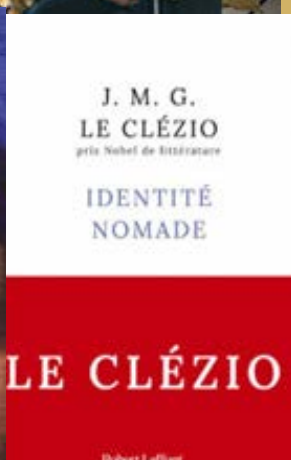
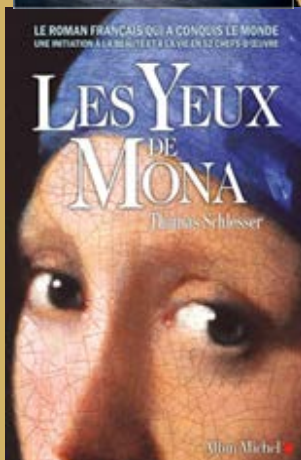
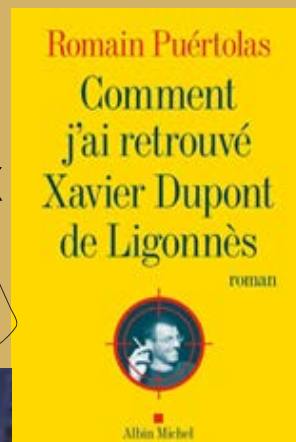


NEWSLETTER Médiathèque

Les nouveautés sont arrivées !



Romans, jeux de société...



Ça s'est passé en janvier...



JEUX

Comptines

BOOKFACE

LECTURES



...pendant les **NUITS DE LA LECTURE**

ALLIANCE COUVERTURE BESOIN D'UN CHEF D'ÉQUIPE

Couvreurs et fièrs de l'être.... depuis 2011, l'équipe passe ses journées sur les toits de maisons et sur tout type de toits à Saint-Florent-sur-Cher ou aux alentours. Le plus de l'entreprise, c'est sa capacité à fournir de vrais conseils de qualité et un travail professionnel dans la réalisation de tous les projets.

Pour compléter l'équipe performante et dynamique, Alliance Couverture recherche **un chef d'équipe expérimenté pour un poste de couvreur zingueur.**

Si vous avez envie de vivre de votre passion de couvreur et que vous voulez intégrer une entreprise reconnue, alors pourquoi pas VOUS ?

Envoyez votre lettre de motivation accompagnée
d'un CV à
Alliance Couverture
64, rue Emile Zola
18400 Saint-Florent-sur-Cher



ANNE WEYNANTS À VOTRE SERVICE

Praticienne en Bien-Être, elle est heureuse de vous accueillir dans son cabinet « Fleur de coton » situé rue Ampère à Saint-Florent-sur-Cher.

Le métier de praticienne Bien-Être est basé sur une formation qu'elle a suivie tout au long de l'année portant sur les différentes techniques de massages. Sous ses doigts de fée, ce sera un moment d'évasion loin du stress, des massages pour accéder au bien-être mental et corporel.

Bien dans son corps, bien dans sa tête dans la vie quotidienne, c'est un équilibre parfois difficile à atteindre en raison du stress, de la fatigue, des tensions et du poids des préoccupations.

C'est pour cela que Anne vous propose divers massages sur rendez-vous uniquement.

Tél : 06 60 75 73 77

Page facebook : Fleur de Coton

leBus numérique 

POUR RESTER CONNECTÉ

Pour les jeunes de 60 ans et +

GRATUIT

Comprendre et utiliser

Se familiariser avec l'outil informatique et Internet en participant à un atelier de 3h dans un bus numérique moderne et entièrement aménagé, équipé d'ordinateurs et de tablettes



**LUNDI 22 AVRIL
&
JEUDI 25 AVRIL**

9H - 12H / 14H - 17H

ESPACE DORDAIN

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES 02 48 23 50 01

LE BUS NUMÉRIQUE      



À la Une... Jeunes engagés !



Nouveau groupe à la Mission locale Contrat Engagement Jeune (CEJ) avec de nombreux projets à mettre en œuvre ! D'abord faire connaissance en préparant et dégustant les crêpes de la chandeleur. Ensuite «action» à la rencontre des professionnels, trouver les bonnes formations et essayer de nouveaux métiers. Et surtout on s'intéresse à la culture, tous les jeudis à la médiathèque de Saint-Florent-sur-Cher pour découvrir les œuvres et ensuite voyager... On vous en dira plus le mois prochain.



Mais encore...

LES M-TECH QUELS MÉTIERS VOUS RESSEMBLENT ?



VIVEZ UNE AVENTURE INTERACTIVE

Un parcours animé par un professionnel au cœur d'un univers industriel pour vous accompagner dans votre orientation
Le mercredi de 13h30 à 16h30 de février à mai 2024

Bourges (18)
14 février, 20 mars, 17 avril et 29 mai



Pour en savoir plus :
www.cfai-centre.fr



Les formations...

Réunion d'information
Le Mardi 12 mars 2024 à 9h00



Prépa métier ouvrier du paysage

Favoriser l'accès à l'emploi dans des entreprises d'aménagement paysager.

Les recrutements...

SESSION RECRUTEMENT

Jeudi 14 mars

Mission locale - 75 avenue Gabriel Dordain
18400 Saint-Florent- Cher

14h00 à
17h00



N'oubliez pas votre CV !

ELLES

FEMMES
18/30 ANS
NIVEAU CAP-BEP
NIVEAU LE QUALIFIANT

DU 18 MARS
AU 15 AVRIL

IMMERSION
D'UN MOIS POUR DÉCOUVRIR

LE MÉTIER DE CONDUCTRICE ROUTIÈRE

UN CAMPUS
UNIQUE EN FRANCE
Logements, salle de sport,
cantine et restauration

13438

ACADEMY

L'humour du mois...

Bon on a eu les galettes et les crêpes, qu'est ce qu'on se mange en mars en attendant les œufs de pâques ?

© illustrations des 30 millions



Mission Locale Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi



Accueil tout public salariés, demandeurs d'Emploi

Pour plus d'informations contactez nous au : 02 48 23 21 23 - antennestflorent@missionlocalejeunes.fr
Suivez notre Actu sur NOTRE PAGE Mission-Locale-Saint-Florent-sur-Cher



COMITÉ DE JUMELAGE

La ville de Neu-Anspach accueillera des habitants de Saint-Florent-sur-Cher et de Šentjur

Le comité de jumelage de Saint-Florent-sur-Cher a tenu son assemblée générale vendredi 27 janvier pour présenter le bilan financier et le compte rendu de ses activités de 2023. Pour la prochaine rencontre, en mai 2024, la ville allemande de Neu-Anspach accueillera du 5 au 12 mai, un groupe de 12 élèves accompagné par une professeure du collège Voltaire et une animatrice de l'accueil ado de la municipalité de St Florent. Ils seront accueillis avec un groupe de jeunes de Šentjur à l'école « Adolpf Reichwein » de Neu-Anspach. Un groupe d'adultes de Saint-Florent-sur-Cher et un de Šentjur les rejoindront du 9 au 12 mai, week-end de l'Ascension. Jeunes et adultes seront reçus dans des familles allemandes. Le comité allemand prépare activement ces rencontres amicales et chaleureuses et ce week-end de découvertes fait de rencontres enrichissantes. Pour tout renseignement, contacter L. Prieux : 06 71 68 05 70



CLUB DES SENIORS

Les membres de l'association « Club des Seniors » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 6 février 2023. La présidente a remercié Pascale Brunaud, maire adjointe de sa présence ainsi que les nombreux adhérents.

Le rapport moral a présenté le programme 2024 :

- Voyage à Paris le 9 avril avec la découverte de l'Hôtel de la Marine Place de la Concorde et théâtre des Mathurins pour la comédie Le dernier coup de ciseaux
- Les Journées de la Rose 2024 à Doué La Fontaine le jeudi 11 juillet.
- Une semaine en Sardaigne du 17 au 24 septembre
- Du 28 au 30 novembre les Marchés de Noël au cœur de l'Alsace

Il est rappelé que les réunions du Club se déroulent les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois. Ouvert à toutes les personnes intéressées.

Pour tous renseignements : 06 09 41 18 27

4^e édition
2024

SALON & DE LA VINS DES GASTRONOMIE

Centre Culturel Louis-Aragon
Organisé par l'association Les Saint-Florent

Saint-Florent-sur-Cher

6 avril & 7 avril

11h - 20h & 10h - 18h

Ouvert à tous - entrée 2 €
Informations
06 21 56 81 30 - amedee.arancio@orange.fr

Restauration sur place

B. UDET TRANSPORTS

LES SAINT FLORENT

L'association des Saint-Florent est heureuse de vous accueillir pour la 4^{ème} édition de son Salon des Vins et de la Gastronomie de Saint-Florent-sur-Cher. L'objectif prioritaire de ce salon : favoriser des rencontres avec de nombreux viticulteurs venus de toute la France qui vous feront découvrir leurs meilleurs crus, vous faire partager leur passion et apprendre à déguster les secrets de leurs vins.

Vous pourrez également apprécier les saveurs du terroir avec des escargots, du miel, de la salaison Corse, des fromages du Cantal et de l'Aveyron, des spécialités québécoises, des gâteaux basques et des cannelés, des chocolats, macarons, du saumon, du foie gras et autres produits aussi variés que les goûts de chacun.

Cette 4^{ème} édition alliera diversité, créativité et authenticité. Ce nouvel évènement est l'occasion de laisser aller son imagination à découvrir de nouvelles sensations olfactives.

Vous trouverez à coup sûr pendant ces deux journées un esprit de convivialité avec la présence de la confrérie des Echansons de Reuilly pour célébrer des intronisations.

Chaque jour de nombreux lots à gagner.

Restauration sur place.

Cinéma Le Rio - Saint-Florent-sur-Cher

MARS 2024






1, 2, 3... CINÉ ! FAIT SON FESTIVAL

4€ la séance

*Informations et réservation aux ateliers au 02 48 55 02 21 ou à l'accueil du cinéma

Capelito dès 3 ans - 38 min
Suivi d'un atelier*
Ven 1 | 16h30

Le Royaume de Kentale dès 8 ans - 1h24
Jeu 29 | 16h
Sam 2 | 15h* Atelier*
Lun 4 | 14h

Ernest Célestine dès 3 ans - 48 min
Mar 5 | 16h





Colline au cailloux dès 4 ans - 52 min
Mer 6 | 11h Ciné Concert
Sam 16 | 16h30 Atelier*

LEO dès 7 ans - 1h32
Rencontre avec le réalisateur et les marionnettes du film
Jeu 7 | 16h30

Super Lion dès 5 ans - 1h16
Sam 9 | 14h

AVANT PREMIERE






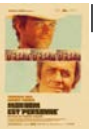
DU 28 FÉVRIER AU 5 MARS

<h4>MAISON DE RETRAITE 2</h4> <p>Comédie de Claude Zidi Jr. France - 1h42</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 28</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Sam 2</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Dim 3</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Lun 4</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 28	20h30	Sam 2	18h	Dim 3	16h	Lun 4	20h30	<h4>CHIEN & CHAT</h4> <p>Comédie d'aventures de R. Kherici France - 1h26</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 28</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Ven 1</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 3</td><td>14h</td></tr> <tr><td>Lun 4</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Mar 5</td><td>18h30</td></tr> </table>	Mer 28	16h	Ven 1	20h30	Dim 3	14h	Lun 4	16h	Mar 5	18h30	<h4>DAAAAAALI !</h4> <p>Comédie dramatique de Quentin Dupieux France - 1h17</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 29</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 3</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Lun 4</td><td>18h</td></tr> </table>	Jeu 29	20h30	Dim 3	18h	Lun 4	18h	<h4>BOB MARLEY : ONE LOVE</h4> <p>Biopic de Reinaldo Marcus Green USA - 1h47</p> <p style="text-align: right; color: green;">VF/VOSTF</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 28</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Jeu 29</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Sam 2</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Mar 5</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 28	18h	Jeu 29	18h	Sam 2	20h30	Mar 5	20h30
Mer 28	20h30																																		
Sam 2	18h																																		
Dim 3	16h																																		
Lun 4	20h30																																		
Mer 28	16h																																		
Ven 1	20h30																																		
Dim 3	14h																																		
Lun 4	16h																																		
Mar 5	18h30																																		
Jeu 29	20h30																																		
Dim 3	18h																																		
Lun 4	18h																																		
Mer 28	18h																																		
Jeu 29	18h																																		
Sam 2	20h30																																		
Mar 5	20h30																																		

DU 6 AU 12 MARS


<h4>LES CHEVRES !</h4> <p>Comédie de Fred Cavayé France - 1h40</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Ven 8</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Sam 9</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Dim 10</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Mar 12</td><td>20h30</td></tr> </table>	Ven 8	20h30	Sam 9	18h	Dim 10	16h	Mar 12	20h30	<h4>LE MOLIÈRE IMAGINAIRE</h4> <p>Historique d'Olivier Py France - 1h34</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 6</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Sam 9</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Lun 11</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 6	18h	Sam 9	20h30	Lun 11	20h30	<h4>MAISON DE RETRAITE 2</h4> <p>Comédie de Claude Zidi Jr. France - 1h42</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 6</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Ven 8</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Lun 11</td><td>18h</td></tr> </table>	Mer 6	20h30	Ven 8	18h	Lun 11	18h	<h4>VIVANTS</h4> <p>Drame de Alix Delaporte France - 1h23</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 7</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 10</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Mar 12</td><td>18h</td></tr> </table>	Jeu 7	20h30	Dim 10	18h	Mar 12	18h	<h4>ASTERIX LE DOMAINE DES DIEUX</h4> <p>De A. Astier - 1h26</p> <p>Mer 6 16h</p> 
Ven 8	20h30																													
Sam 9	18h																													
Dim 10	16h																													
Mar 12	20h30																													
Mer 6	18h																													
Sam 9	20h30																													
Lun 11	20h30																													
Mer 6	20h30																													
Ven 8	18h																													
Lun 11	18h																													
Jeu 7	20h30																													
Dim 10	18h																													
Mar 12	18h																													
				<h4>ASTERIX - LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE</h4> <p>A. Astier - 1h26</p> <p>Ven 8 16h</p> 																										

DU 13 AU 19 MARS

<h4>DUNE : DEUXIEME PARTIE</h4> <p>Science-fiction de Denis Villeneuve USA - 2h46</p> <p style="text-align: right; color: green;">VF/VOSTF</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 13</td><td>17h</td></tr> <tr><td>Ven 15</td><td>17h</td></tr> <tr><td>Sam 16</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Lun 18</td><td>17h</td></tr> <tr><td>Mar 19</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 13	17h	Ven 15	17h	Sam 16	20h30	Lun 18	17h	Mar 19	20h30	<h4>MADAME DE SEVIGNE</h4> <p>Drame historique d'Isabelle Brocard France - 1h32</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 13</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Jeu 14</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Dim 17</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Lun 18</td><td>20h30</td></tr> </table>	Mer 13	20h30	Jeu 14	18h	Dim 17	16h	Lun 18	20h30	<h4>UNE VIE</h4> <p>Biopic de James Howes USA - 1h49</p> <p style="text-align: right; color: green;">VF/VOSTF</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Ven 15</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 17</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Mar 19</td><td>18h</td></tr> </table>	Ven 15	20h30	Dim 17	18h	Mar 19	18h	<h4>MUNCH</h4> <p>Biopic de H.M Dahlsbakken Norvège - 1h45</p> <p style="text-align: right; color: green;">VOSTF</p>  <p style="font-size: 0.8em;">GROUPE ARTISTIQUE FLORENTAIS Animé par un membre du Groupe Artistique Florentais</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 14</td><td>20h30</td></tr> </table>	Jeu 14	20h30	<h4>KUNG FU PANDA 4</h4> <p style="color: red; font-weight: bold;">AVANT PREMIERE</p> <p>Animation - 1h34</p> <p>Dim 17 14h</p> 
Mer 13	17h																													
Ven 15	17h																													
Sam 16	20h30																													
Lun 18	17h																													
Mar 19	20h30																													
Mer 13	20h30																													
Jeu 14	18h																													
Dim 17	16h																													
Lun 18	20h30																													
Ven 15	20h30																													
Dim 17	18h																													
Mar 19	18h																													
Jeu 14	20h30																													
				<h4>MON NOM EST PERSONNE</h4> <p>de T. Valerii - 1h54 - VOSTF</p> <p>Animé par Eric Gatefin</p> <p>Dim 17 10h30</p> 																										

DU 20 AU 26 MARS

24/25/26 MARS LE PRINTEMPS DU CINÉMA 5€ LA SÉANCE

<h4>BOLERO</h4> <p>Biopic de Anne Fontaine France - 2h</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 20</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Ven 22</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 24</td><td>16h</td></tr> <tr><td>Lun 25</td><td>16h</td></tr> </table>	Mer 20	20h30	Ven 22	20h30	Dim 24	16h	Lun 25	16h	<h4>LA VIE DE MA MERE</h4> <p>Comédie dramatique de J. Carpentier France - 1h43</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 21</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Ven 22</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Lun 25</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Mar 26</td><td>20h30</td></tr> </table>	Jeu 21	20h30	Ven 22	18h	Lun 25	18h	Mar 26	20h30	<h4>14 JOURS POUR ALLER MIEUX</h4> <p>Comédie de Edouard Pluvieux France - 1h35</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Mer 20</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Sam 23</td><td>20h30</td></tr> <tr><td>Dim 24</td><td>14h</td></tr> <tr><td>Mar 26</td><td>18h</td></tr> </table>	Mer 20	18h	Sam 23	20h30	Dim 24	14h	Mar 26	18h	<h4>L'EMPIRE</h4> <p>Comédie dramatique de B. Dumont France - 1h50</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Jeu 21</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Dim 24</td><td>18h30</td></tr> </table>	Jeu 21	18h	Dim 24	18h30	<h4>BLACK TEA</h4> <p>Drame de Abderrahmane Sissako France, Taiwan - 1h49</p> <p style="text-align: right; color: green;">VOSTF</p>  <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Sam 23</td><td>18h</td></tr> <tr><td>Lun 25</td><td>20h30</td></tr> </table>	Sam 23	18h	Lun 25	20h30
Mer 20	20h30																																			
Ven 22	20h30																																			
Dim 24	16h																																			
Lun 25	16h																																			
Jeu 21	20h30																																			
Ven 22	18h																																			
Lun 25	18h																																			
Mar 26	20h30																																			
Mer 20	18h																																			
Sam 23	20h30																																			
Dim 24	14h																																			
Mar 26	18h																																			
Jeu 21	18h																																			
Dim 24	18h30																																			
Sam 23	18h																																			
Lun 25	20h30																																			

MÉDIATHÈQUE
SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Présentation
&
Dédicace

JEAN-CLAUDE SANDRIER

Jean-Claude SANDRIER
Dans la nuit,
La liberté...
Mars 1943

**Mercredi
6 mars
à 18h**

Gratuit - sur inscription

19, rue François Pavillard
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 26 83
www.mediathequesaintflorentsurcher.fr

Femmes Solidaires
SAINT-FLORENT SUR-CHER

FEMMES SOLIDAIRES

Femmes Solidaires soutient les femmes qui traversent la crise du monde agricole et qui sont de plus en plus nombreuses à diriger des exploitations. Une exploitation agricole sur quatre est dirigée par une femme. Le métier avance sur la question d'égalité des droits afin qu'elles soient mieux reconnues et surtout qu'elles puissent avoir une retraite décente. Les écarts de pension au moment de la retraite restent de l'ordre de 20 % environ, il y a de plus en plus de femmes dans les instances de gouvernance des coopératives ou des syndicats. Elles se réunissent et créent des groupes d'entraide. Elles ont une vision différente des choses et sont complémentaires des hommes. On observe une accélération de la féminisation de la profession parce qu'il y a une baisse de la pénibilité notamment concernant les tracteurs. Les tâches se diversifient ce qui tend à lever les freins à l'installation.

Elles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur et représentent 62 % des étudiants dans les formations longues comme les écoles d'ingénieurs par exemple. Elles s'intéressent beaucoup aux circuits courts avec la création de nouveaux regroupements de producteurs coopératifs qui seront un moyen efficace de se libérer de la pression des groupes industriels. L'association Femmes Solidaires appuie leurs engagements pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail dans un milieu toujours plus engagé et respectueux de la défense de l'environnement et pour notre souveraineté alimentaire.

Par ailleurs, Femmes Solidaires vous invite à la présentation

et dédicace du roman « Dans la nuit, la liberté » de Jean-Claude Sandrier retraçant la période de résistance de 1943 à la limite du Cher et de l'Allier. **Entrée libre et gratuite pour toutes et tous, à la médiathèque de Saint-Florent-sur-Cher rue François Pavillard, mercredi 6 mars 2024 à 18h.**

Coordinatrice à Saint-Florent-sur-Cher : femmesolidairesflorent-cher@orange.fr

BROCANTE - VIDE GRENIER 20^e édition
Organisée par l'association Beauséjour Loisirs
SAMEDI 13 AVRIL 2024 - Stade Maurice Baquet
2€ le mètre - réservations au 02 48 55 23 61 / 06 77 18 22 29



MASSEUVRE ANIMATION

L'association vous propose un voyage au centre de la terre et l'ascension du Puy de Dôme à bord du panoramique des Dômes samedi 25 mai 2024. Au départ de Masséuvre et de Saint-Florent-sur-Cher à 7h15, visite du volcan de Lemptegy, visite guidée en petit train, visionnage d'un film 4D dynamique et déjeuner terroir sur site avant l'ascension du Puy de Dôme.

Retour vers 19h30 - tarif adhérent 95 € et non adhérent 105 €

Ouvert à tous, réservation au 06 82 70 42 98



ART TRADITIONNEL AÏKIDO

L'association ATA vous propose une nouvelle discipline l'AÏKI TAÏSO. C'est une méthode qui permet de renforcer la santé physique et mentale. Cette discipline s'adresse à tous sans limite d'âge : débutants (sportifs ou non), pratiquants confirmés en complément de l'Aïkido, femmes en pré ou post-natal, personnes en convalescence...

Le jeudi de 19h à 20h, dojo Maurice Baquet
inscription possible toute l'année au 09 50 25 94 50



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Le groupe d'opposition - Liste « unis ensemble pour Saint-Florent » : Noëlle DAOUDA-DODU - Julie FERRON - Alain TABARD - Claude MORINEAU - Olivier DURIEUX.

LES ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La juridiction, constate une situation financière fragile. Quelle est notre analyse ?

La situation financière s'est dégradée au cours des derniers exercices budgétaires notamment 2022. Notre épargne nette négative ne permettant plus de rembourser notre capital d'emprunt. Dans Le Florentais n° 179 du mois de mai 2022 nous écrivions :

Lors du débat sur les Orientations Budgétaires 2022, nous avons alerté la majorité municipale sur le danger d'une dérive financière avec :

- Des investissements non maîtrisés budgétairement avec un impact sur la seule année 2022, donc une situation budgétaire très tendue, qui appelle beaucoup de vigilance quand à la mise en œuvre de ce budget.
- Un plan pluriannuel d'investissement imparfait avec quelques lacunes sur certains postes importants.
- Une dette par habitant qui augmente.
- Une capacité de désendettement qui passe en 2022 à près de 12 années. En réalité, nous avons fini 2022 ...à 21 années.
- Des recettes de fonctionnement qui

compensent loin de là les dépenses. Elles sont marquées par des recettes fiscales en baisse considérable (moins 453 244 €). Elles sont dues pour l'essentiel à la baisse des dotations d'Etat. Cela est très inquiétant et hypothèque d'autant les capacités d'investissement de notre ville. A cela s'ajoute des demandes de subventions d'équipement plus qu'incertaines et qui peuvent hypothéquer nos capacités d'investissements.

A cela se rajoute les effets de la crise sanitaire et l'envolée des prix de l'énergie qui ont fait exploser les charges.

Pour permettre à notre ville de retrouver ses capacités financières et restaurer des marges de manœuvres, des mesures importantes d'économies doivent être réalisées. Mais nous avons quelques inquiétudes par rapport aux réponses apportées par la majorité municipale, en particulier sur la diminution de la masse salariale. 11 emplois sont menacés de suppression en 2024 et 2025 alors que les services sont déjà en flux tendu. Il est également prévu de réduire progressivement... les subventions.

En matière d'économies d'énergie, nous notons des résultats significatifs mais des investissements liés à la rénovation énergétique du patrimoine communal sont indispensables pour réduire la facture énergétique.

Une analyse approfondie sur l'intégration communautaire est nécessaire. Les

mutualisations de services avec la Communauté de Communes Fercher restent limitées. Saint-Florent-sur-Cher offre aux habitants de la commune et de l'intercommunalité de nombreux services qu'elle gère en direct mais qui pèsent lourdement sur le budget communal en termes de dépenses de personnel et d'entretien des bâtiments.

Par ailleurs, comme le souligne la Chambre Régionale des Comptes, il faut que Saint-Florent-sur-Cher clarifie sa position au regard du projet de rattachement à la Communauté d'Agglomération de Bourges. Délibérations du conseil municipal des 21 juin 2018 et 7 février 2019.

Nous ne pouvons que nous féliciter que le conseil municipal ait pris la décision de créer un groupe de travail avec l'opposition pour réfléchir sur les différentes options portant sur un éventuel rattachement de notre collectivité à Bourges plus. Il s'agit d'une recommandation de la Chambre Régionale des Comptes.

Ce rapport montre que notre collectivité est en situation d'alerte, mais à partir d'une gestion rigoureuse, nous pouvons retrouver des marges de manœuvre permettant à nouveau de réaliser des investissements. Mais nous veillerons dans un contexte financier très tendu que cela n'impacte pas la qualité des services publics proposés aux Florentaises et Florentais.

PHARMACIES DE GARDE



MOIS DE MARS 2024

Lundi 4 : Desevaux
Du sam. 9 au lun. 10 : Pasdeloup
Du sam. 16 au lun. 18 : Antignac
Samedi 23 : Pasdeloup
Dimanche 24 : Dehmoche
Lundi 25 : Pasdeloup
Du sam. 30 au lun. 1^{er} avril : Desevaux

MOIS D'AVRIL 2024

Samedi 6 : Antignac
Dimanche 7 : Goldaraz
Lundi 8 : Antignac

RENDEZ-VOUS SUR INTRAMUROS

NOTIFICATION DE LA GARDE DU WEEK-END TOUS LES VENDREDIS MATINS

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications
Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.

LES ADRESSES DES PHARMACIES

PASDELOUP :
6 av. Gabriel-Dordain — 02 48 55 00 50

DESEVAUX :
22 av. Gén-Leclerc — 02 48 55 03 98

ANTIGNAC :
68 av Gabriel Dordain - 02 48 55 00 16

DEHMOUCHE :
11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10

MIJOIN :
48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28

CEUS ET MENARD :
2 Place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron
02 48 59 50 36

GOLDARAZ :
48 rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher
02 48 60 64 49

JAVOT :
59 avenue Nationale - Levet - 02 48 25 31 30

MITTEAU :
1 rue Vallée Caillon - Plaimpied - 02 48 25 64 98

NOYER :
1 place des Marronniers - Bigny-Vallenay
02 48 63 62 37

Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel :
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h
www.bioexcel.fr



NAISSANCES :

néant

MARIAGES :

néant

PACS :

néant

DÉCÈS :

08/10 : José RIBEIRO PACHECO
09/01 : André MILÔME
09/01 : Arlette BELLAT vve LASNE
15/01 : Michel GRZESZCZAK
01/02 : Andrée FRANQUE vve BINET
01/02 : Bernadette DUCROT vve ROLLET

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE CHÂROST

Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87 - Marie-Line CIRRE 06 47 44 81 97

reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher.



SAMEDI

30
MARS
2024

CARNAVAL

CENTRE CULTUREL
LOUIS-ARAGON

Thème
la nature

10h à 15h
MAQUILLAGE ENFANTS
ENTRÉE SUPER U

16h
BOUM DES ENFANTS
AVEC JR ANIMATION

Buvette et crêpes sur place
Amicale du Personnel de la ville

18h
PARADE DANS LA VILLE

19h30
FEU DU ROI GRAS
ANIMATION PYROTECHNIQUE
THÉÂTRE DE VERDURE

CENTRE CULTUREL LOUIS-ARAGON
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER
INFOS 02 48 55 65 84

CARNAVAL

QUI SERA
LE PLUS BEAU OU LA PLUS BELLE ?

REPAS-DANSANT

ÉLECTION DU PLUS BEAU DÉGUISEMENT

SAMEDI

30
MARS
2024
21H

CENTRE CULTUREL
LOUIS-ARAGON
ENTRÉE GRATUITE

TARTIFLETTE 14 €
(TARTIFLETTE - SALADE - DESSERT)

SUR RÉSERVATION 10 €
(- DE 10 ANS)

INFOS ET RÉSERVATIONS EN MAIRIE
02 48 23 50 08



VILLE DE
SAINT-FLORENT
SUR-CHER

PPV - SERVICE COMMUNICATION VILLE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER - 2024 - 03/24